

MONTRÉAL PERD 250 AUTRES EMPLOIS PÉTROLIERS

■ PETRO-CANADA DÉMÉNAGE À CALGARY LE SIÈGE SOCIAL DE PRODUITS PETRO-CANADA



William Hopper

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Après avoir perdu 400 emplois à la suite de la fermeture de la raffinerie de Gulf Canada dans l'Est de la ville, Montréal subira une nouvelle ponction de 250 emplois lorsque Petro-Canada aura terminé, d'ici six mois, le déménagement vers Calgary du siège social de sa filiale à part entière, Produits Petro-Canada, le dernier du genre encore installée à Montréal.

Produits Petro-Canada est responsable du raffinage, de la distribution et de la vente de tous les produits « pétroliers » mis en marché par la société de la Couronne. Elle a

réalisé l'an dernier 70 % du total des ventes de la société pétrolière canadienne à travers le pays, ventes qui atteignent \$ 4,8 milliards.

En désaccord complet avec ce déménagement dans l'imposant gratte-ciel de Calgary, qui abrite la direction centrale de Petro-Canada, M. Bill West, a remis sa démission à la même époque au président de la société d'État, M. William H. Hopper.

Le directeur canadien des relations publiques de Petro-Canada, M. Sandy Hunter, a pour sa part confirmé hier les informations obtenues par LE DEVOIR en déclarant que « M. West a quitté ses fonctions parce qu'il

ne voulait pas déménager à Calgary ».

Au moment où Petro-Canada annonçait cette décision aux employés de sa filiale montréalaise, au début de décembre, un vice-président de la même compagnie, M. Pierre Dupuis, annonçait lui aussi son départ. Selon M. Hunter, « le départ de M. Dupuis n'a toutefois aucun lien avec la décision de déménager le siège social à Calgary ».

Le déménagement du dernier siège social des grands raffineurs montréalais de la dernière décennie provoquera la perte de « 200 à 250 emplois du siège social », a déclaré une source digne de foi.

Mais Calgary présentait la chose sous un tout autre jour hier. « Je pense qu'en réalité,

il n'y aura aucune perte d'emploi pour Montréal car l'essentiel des opérations de Petro-Canada dans l'Est continuera de se faire à partir de Montréal », a déclaré le porte-parole de la société de la Couronne.

Mais invité donner un chiffre précis, M. Hunter a ajouté avec prudence: « En réalité, je ne connais pas le nombre exact d'emplois en cause ».

Les « 200 à 250 emplois » que perdrait la métropole sont presque tous des postes de cadres: « des postes de \$45,000 en montant », a précisé une source au DEVOIR. Ces postes se situent essentiellement dans les services de l'ingénierie, de la comptabilité, du person-

nel. Voir page 10: Petro-Canada



Pat Carney

Déficit de \$ 14.7 millions à l'UdeM

JEAN-PIERRE PROULX

L'Université de Montréal a connu en 1984-1985 un déficit de fonctionnement de \$ 14,747,000. Le déficit accumulé s'élève maintenant à \$ 21,111,000. C'est ce qu'indiquent les états financiers de l'institution déposés hier à l'assemblée universitaire.

La direction des finances de l'université attribue ce déficit à trois causes principales:

■ Le ministère de l'Enseignement supérieur a réduit la subvention destinée à « financer le coût plus élevé que prévu des clientèles additionnelles de l'ensemble des universités ». Cette coupure a réduit les revenus de l'exercice de plus de \$ 2,2 millions.

■ L'université a supporté des dépenses nettes d'intérêt sur ses emprunts pour \$ 191,000 par suite de l'augmentation plus forte que prévue du déficit.

■ La clientèle étudiante a augmenté de plus de 9 % entraînant des coûts plus élevés dans les facultés. L'ajustement budgétaire ne sera apporté qu'en 1985-1986.

Le vice-recteur à l'administration, M. Jean-Pierre Lussier, a indiqué hier au DEVOIR qu'on prévoit encore un déficit de près de \$ 7,3 millions pour l'exercice en cours si bien que le déficit accumulé devrait atteindre près de \$ 28,4 millions au 31 mai 1986. On prévoit encore un déficit de \$ 2 millions pour 1986-1987 pour un déficit accumulé de \$ 30 millions. Ce n'est qu'en 1987-1988, que l'on escompte un surplus de \$ 2,7 millions.

Il faudra alors, explique M. Lussier, assumer des dépenses d'intérêt de \$ 3 millions par année si les règles de financement des universités de ne changent pas d'ici là. Il faudra alors dix ou douze ans pour amortir cette dette. « Cela ne veut pas dire, de conclure M. Lussier, que l'on va renoncer à réclamer le financement de cette dette ni non plus à comprimer nos dépenses ».

L'analyse des états financiers révèle par ailleurs que les dépenses de fonctionnement dites « sans restriction » — c'est-à-dire non liées à des subventions de recherche — ont augmenté de 7,7 % par rapport à l'année précédente, passant de \$ 195 millions

Voir page 10: Déficit

BURKINA FASO, LE « PAYS DES INTÈGRES »

■ I. Sankara : le président qui aimait les femmes

CAROLE BEAULIEU

OUAGADOUGOU — Le ministre des Finances y est une femme. Ceux de l'Environnement et de l'« Essor familial » aussi. On y adoptera en janvier un « salaire minimum vital » pour toutes les femmes du pays, décision controversée que les fiers descendants des guerriers mossis voient venir avec appréhension.

Autour des cases en banco dont l'architecture n'a pas changé depuis des siècles, des femmes aux longs pagnes colorés tiennent des « marchés au masculin » où les « camarades » apprennent à faire les courses. Dans les rues défoncées de la capitale, de jeunes femmes noires au T-shirt frappé du drapeau national conduisent à tombeau ouvert les bruyantes motocyclettes Suzuki de la garde personnelle du président.

Non, ce n'est pas un pays mythique digne d'un roman féministe, c'est le Burkina Faso, le « pays des intègres », en moré, la langue parlée par l'éthnie majoritaire des Mossis.

Généralement oublié du monde, le Burkina Faso a récemment fait la manchette des médias occidentaux suite au différend frontalier qui l'a violemment opposé au Mali, son voisin du nord. Plus tôt, l'an dernier, il avait aussi surpris l'Afrique par sa décision de boycotter le sommet africain francophone, le dénonçant comme « un symbole du colonialisme français ».

Depuis deux ans déjà, les sept millions d'habitants de ce qui s'appelait encore hier la Haute-Volta, vivaient à l'heure de Thomas Sankara, le bouillant jeune capitaine de 36 ans qui y a pris en août 1983 la tête d'une Révolution démocratique et populaire.

Révolution d'inspiration marxiste, la RDP, comme disent les Burkinabè, veut édifier une « société libre, indépendante et prospère » sur un territoire sahélien de 270,000 kilomètres carrés menacé par la famine et la désertification.

De ce 9e pays le plus pauvre du monde, la RDP veut faire émerger un Burkina vert, autosuffisant au point de vue alimentaire, florissant d'une nouvelle identité nationale transthétique. Pour cela elle

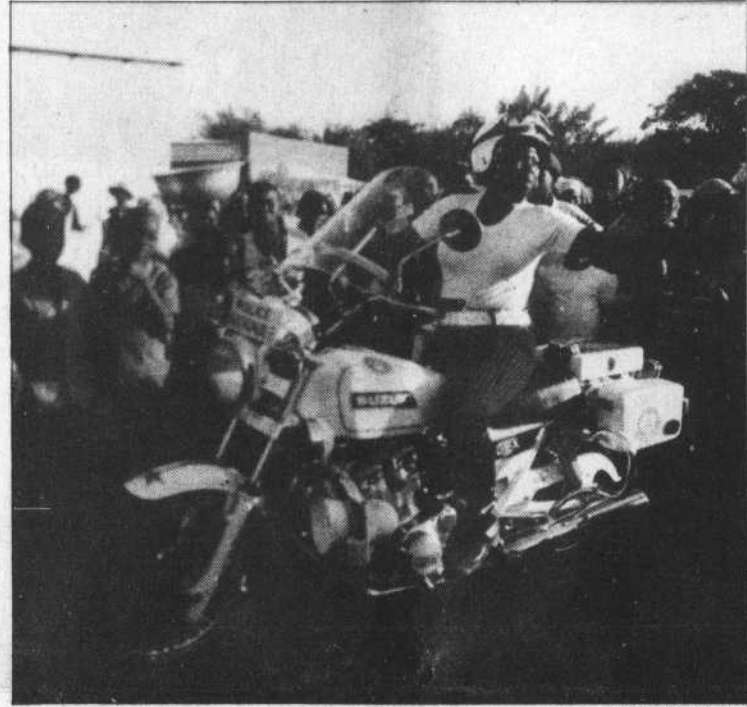


Photo Dan Torres

Vingt jeunes femmes, âgées d'environ vingt ans, forment depuis peu la garde personnelle du président du Burkina Faso, le Capitaine Thomas Sankara. Les « motardes du président » ont la réputation d'être les plus incorruptibles gendarmes du pays mais non les moins appréciés.

compte beaucoup sur ses femmes.

« Non, je ne suis pas féministe », explique Thomas Sankara dans une entrevue accordée récemment au DEVOIR. « Je crois en la femme. »

Depuis son arrivée au pouvoir, Sankara a profondément bouleversé la tradition voltaïque qui n'accorde aucun pouvoir décisionnel aux femmes. Le Burkina Faso de 1986 compte désormais des femmes dans l'armée, des femmes au gouvernement, des femmes dans la gendarmerie, des femmes dans chaque comité de défense de la révolution.

« Les femmes portent la moitié du ciel », explique le jeune chef d'État qui après deux ans de pouvoir jouit toujours de l'adhésion enflammée de la jeunesse du pays. « Un pays n'a pas le droit d'exclure de toute construction, la moitié de ses bras, de ses intelligences et de ses sensibilités. La vraie émanci-

pation de la femme c'est celle qui la responsabilise, qui l'associe aux activités productives, aux différents combats auquel est confronté le peuple. Il n'y a pas d'émancipation des femmes sans indépendance économique des femmes. »

Selon un ingénieur québécois travaillant actuellement au barrage de la Kompienga, non loin de la frontière du Togo, la « propagande révolutionnaire » a bien peu d'impact sur la population.

Mais la popularité de Sankara ne fait, elle, aucun doute. Pour les plus humbles paysans comme pour les jeunes, il est l'homme « intègre », le grand chantre de la lutte contre la corruption et la bureaucratie. « Ses paroles sont mobilisatrices parce qu'elles sonnent vraies, honnêtes », soutient Mme Delphine Ouedraogo, directrice commerciale de la société aérienne Air Afrique.

Voir page 10: Burkina Faso

DEUXIÈME HAUSSE EN SEPT JOURS

Les banques portent le taux préférentiel à 11 %

■ Le dollar CA menacé pour la deuxième fois en une semaine

JEAN CHARTIER

Le dollar canadien est à nouveau tombé en zone dangereuse hier et la Banque du Canada a fait en sorte que les banques haussent leur taux privilégié d'un demi-point pour la deuxième fois en une semaine. Deux hausses cumulées de 1 % en une semaine, cela ne s'était pas vu même à l'occasion des flambées de taux d'intérêt en 1980 et 1982.

Le dollar américain est remonté officiellement à \$ 1,4005 CA, au-dessus d'un seuil qui rend extrêmement nerveuse la Banque du Canada. En dollar canadien, il s'agissait hier d'une nouvelle chute de 42 centimes à 71,32 US pour un dollar canadien, par rapport à vendredi dernier. À la suite de l'intervention de la Banque Royale, le dollar canadien remontait de 8 centimes à 71,40 US. La chute pour la journée aura été de 34 centimes.

Le vice-président aux investissements de la Banque Toronto-Dominion, M. Charles Bailey, a déclaré au DEVOIR: « Toute la journée, on a senti la Banque du Canada dans le marché. Elle a poussé les bons du trésor à la hausse de 20 à 25 centimes par rapport à la fermeture de vendredi dernier, et si elle ne l'avait pas fait, le dollar aurait souffert encore plus ».

Les bons du trésor émis pour trois mois ont fermé à 10,18 hier, ce qui susciterait un taux d'escompte de 10,43 jeudi prochain, s'il n'y a pas nouveau changement. Un taux préférentiel de 10,50 % devient intenable par rapport à ce taux d'escompte. Habituellement, l'écart est de l'ordre de 75 points de base.

En conséquence, la Banque Royale et la Banque Toronto-Dominion ont haussé le taux préférentiel un deuxième lundi d'affilée. Lundi le 6 janvier, le taux préférentiel se situait à 10 %. Aujourd'hui, il est de 11 %.

Le directeur de la trésorerie à Toronto pour la Banque Royale, M. Dale Garvin, a déclaré lors d'une entrevue téléphonique au DEVOIR:



Gerald Bouey

« Le dollar canadien est en train de prendre une virée. Si cela s'avère nécessaire, nous hausserons à nouveau le taux préférentiel. Par contre, si la situation du dollar canadien se stabilise, nous abaisserons aussitôt les taux. »

Le dollar canadien se comporte bien par rapport aux monnaies européennes, mais 70 % du commerce canadien se fait avec les États-Unis, et c'est cette monnaie que les cambistes suivent nécessairement à la trace. Un dollar canadien à 69 cents cause de toute évidence la plus vive crainte à la Banque du Canada.

Aux États-Unis, depuis octobre, les obligations gouvernementales à long terme ont diminué de 200 points de base, une réduction considérable des taux d'intérêt, et depuis deux semaines, le marché respire, ce qui a entraîné une remontée de 40 points de base des dites obligations. Au Canada, la hausse est de plus de 100 points de base, ce qui n'a aucune commune mesure avec ce qui se passe aux États-Unis.

La Banque Royale a agi la première à 15 heures 50. La TD a suivi dix minutes plus tard. « Le mouvement des taux a été incroyablement rapide », a déclaré M. Bouey.

Voir page 10: Intérêt

HAÏTI

L'appel à la grève est peu suivi

PORT-AU-PRINCE (AFP) — L'appel à la grève générale n'a été que très partiellement suivi, hier en Haïti où, cependant, le gouvernement maintenait les écoles et les universités fermées par crainte de nouvelles manifestations de jeunes.

D'autre part, prenant position pour la première fois depuis la révolte des jeunes du 28 novembre dernier, l'Association des industries d'Haïti (ADIH), principale organisation patronale du pays, a demandé hier aux dirigeants de faire preuve « de tolérance et de modération afin d'élargir le débat démocratique, si nécessaire à notre survie de peuple ».

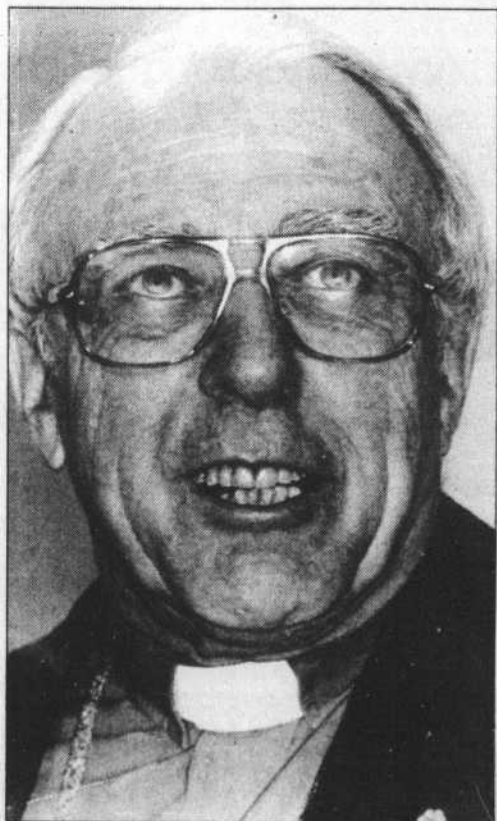
L'ADIH, qui s'inquiète de la dégradation économique, estime que seule une Haïti « démocratique » peut favoriser l'éclosion d'un climat d'investissement.

Quant à la grève, elle n'a eu que

Voir page 10: Haïti

LES RELATIONS CANADA-AFRIQUE DU SUD

■ I. Le consul ne prise pas les visiteurs



Le révérend Ted Scott

PAULE DES RIVIÈRES

LE CONSUL sud-africain à Montréal, M. Walter Baker, n'est pas content. Ni des médias, ni du gouvernement, encore moins du comité du Commonwealth qui ira en Afrique du Sud le mois prochain « pour stimuler le dialogue en vue d'abolir l'apartheid » entre les autorités de Pretoria et les leaders de la majorité noire du pays.

« Ce n'est pas à vous de nous donner des ordres », lance-t-il, au cours d'une entrevue récente à ses bureaux, Place Ville-Marie.

« Comment réagiriez-vous si un autre gouvernement venait se mettre le nez dans vos affaires, visitait vos usines et vous disait quoi faire », poursuit-il.

M. Baker dit « avoir un problème avec l'intervention des gouvernements étrangers » dans son pays, qui « veulent tous mettre leur grain de sel ».

Ceci dit, le gouvernement sud-africain a donné son aval à la visite que se proposent d'effectuer les six membres du comité du Commonwealth, dont la création a fait l'objet d'un accord lors de la réunion des pays des anciennes colonies britanniques, aux Bahamas en octobre dernier.

Cependant, à un moment où les visiteurs étrangers éprouvent des difficultés grandissantes à rencontrer les gens de leur choix en Afrique du Sud, le comité du Commonwealth a cru bon, dans un premier temps, de ne pas préciser le nom des personnes qu'il entend rencontrer, laissant ces « détails » à

des négociations ultérieures avec les autorités de Pretoria.

« Si nous commençons à poser des conditions, nous ne sommes pas sortis du bois », a déclaré hier au DEVOIR le représentant canadien du comité, le révérend Ted Scott, chef de l'Église anglicane du Canada.

Hier matin, un leader noir a été assassiné juste avant sa rencontre avec un émissaire américain et, mardi dernier, Pretoria refusait à des parlementaires américains le droit de rencontrer le chef emprisonné du Congrès national africain, M. Nelson Mandela.

« Le gouvernement sait que nous avons l'intention de rencontrer des leaders noirs à l'extérieur de l'Afrique du Sud », a précisé le révérend Scott récemment.

Le comité visitera des usines, ira dans les quartiers noirs et s'entretiendra avec les principaux leaders noirs. Il verra aussi des membres du gouvernement sud-africain. Son but est de mettre en présence les représentants blancs et ceux de la communauté noire. « Il devra y avoir plusieurs leaders noirs, remarque le révérend Scott, parce que la population noire n'est pas homogène ».

Les représentants de l'Australie, M. Malcolm Fraser, et du Nigeria, le général Obasanjo, président du groupe de travail. Les autres membres sont lors MM Anthony Barber de Grande-Bretagne et Swaroon Singh d'Inde, et Mme Nita Barrow pour les Bahamas et la Barbade.

Voir page 10: Afrique du Sud

AU SOMMAIRE

CARNEY CONTREDIT MICHEL CÔTÉ

La ministre de l'Énergie des Mines et des Ressources, Mme Pat Carney, a clairement contredit hier à Ottawa ceux qui laissent entendre qu'il y a sous-capacité de production de produits pétroliers au Québec, y compris son collègue de la Consommation et des Corporations, M. Michel Côté. Page 2

AMADOU M'BOW À MONTRÉAL

En visite à Montréal, le directeur général de l'Unesco, M. Amadou Mahtar M'Bow, a soutenu hier qu'aucune coopération internationale ne pouvait être fondée sur des rapports de force. Page 4

ÉCONOMIE

APPROVISIONNEMENTS SÛRS : LE NERF DE LA GUERRE DU PÉTROLE

Trois événements importants ont marqué l'industrie du pétrole dernièrement: l'affaire Texaco aux USA, la nouvelle stratégie de l'OPEP et la fermeture de plusieurs raffineries au Canada. Quelle est la toile de fond dans laquelle s'inscrivent ces événements? Le marché du pétrole est très complexe, un marché où interviennent les intérêts des gouvernements, de leur société nationale et des sociétés privées. Page 12

ARTS ET SPECTACLES

THEATRE

Robert Lévesque étant en vacances, sa chronique de THÉÂTRE reviendra dans cette page le mardi 28 janvier.

La Chine et l'Unesco signent une première convention sur le patrimoine

(LE DEVOIR) — La République populaire de Chine a ratifié sa première convention de portée internationale avec l'Unesco, le mois dernier. Il s'agit de la convention concernant la protection du patrimoine mondial. La Chine est le 89e État à accepter, solidairement avec les autres États signataires de cette convention, de sauvegarder un ensemble de monuments et de sites naturels dont l'importance est telle que leur disparition ou leur dégradation constituerait une perte irréparable pour l'humanité.

Adoptée par la conférence générale de l'Unesco qui s'est tenue à Paris en 1972, la convention du patrimoine mondial a notamment pour fonction de dresser la liste des sites et monuments dont la valeur est universelle. À ce jour, quelque 200 sites — dont la ville de Québec — figurent à cet inventaire.

De culture plusieurs fois millénaire, la Chine devrait enrichir d'un nombre substantiel de monuments et sites la liste complétée chaque année par le comité du patrimoine. La convention définit quelle sorte de monuments, d'ensembles et de sites peuvent être considérés comme patrimoine culturel, quelles formations physiques et géologiques, quels habitats pour la faune et la flore, quels paysages naturels peuvent être considérés comme patrimoine naturel. Les critères sont appliqués avec rigueur par le comité, de façon à éviter que la liste ne devienne trop longue ou ne constitue qu'une simple énumération de tous les sites qu'un État souhaite y voir figurer. Lorsqu'un bien inscrit sur la liste est menacé d'un danger grave, il est inscrit sur la liste du patrimoine « en péril », ce qui lui permet de bénéficier de mesures d'urgence.

— A.D.

Une baisse de 5 % par rapport à 1984 Des recettes de \$2.9 milliards au box office en 1985

HOLLYWOOD (d'après AP) — Les recettes totales du box-office pour les films américains, en 1985, aux États-Unis et au Canada, se chiffrent à quelque \$ 2.9 milliards, soit une baisse de 5 % par rapport à l'année 1984 (\$ 3.07 milliards) pour un nombre à peu près équivalent de productions, 225 (contre 220 en 1984).

Les dix films américains les plus populaires auprès des cinéphiles américains et canadiens — le Canada étant compris dans le « marché intérieur » américain pour ce qui est de la diffusion des films hollywoodiens — sont : *Back to the Future* qui a rapporté \$ 190 millions au guichet; *Rambo: First Blood, part II* (\$ 150.4 millions); *Rocky IV* (\$ 86 millions); *Cocoon* (\$ 76 millions); *Witness* (\$ 65 millions); *The Goonies* (\$ 56.8 millions); *Police Academy II* (\$ 55.3 millions); *A View to a Kill* (\$ 49.7 millions), et *National Lampoon's European Vacation* (\$ 49.3 millions).

Mais la « bombe » des Fêtes semble avoir été le quatrième film de Sylvester Stallone sur la vie du boxeur de Philadelphie, *Rocky IV*, qui a rapporté depuis sa sortie, en six semaines à peine, quelque \$ 100 millions. Au cours de la première semaine de 1986, *Rocky IV* était en tête du palmarès avec des recettes de \$ 7.2 millions, suivi de la production des studios Universal, *Out of Africa*.

L'assistance de nombreux écoliers, étudiants et adultes, au cours de la période de Noël, est cruciale pour les producteurs de films qui attendent ce moment privilégié de l'année pour une première sortie commerciale de leurs films ou une reprise, telle *101 Dalmatians* — un film datant de 25 ans — qui a fait des recettes de \$ 11 millions en sept jours, entre Noël et le jour de l'An, soit la meilleure performance au box-office jamais atteinte par une production des studios de Walt Disney.

Good Morning America au carnaval de Québec

QUÉBEC (PC) — L'émission matinale la plus populaire aux États-Unis, « *Good Morning America* », sera produite et télévisée en direct du palais de glace du carnaval de Québec, le 14 février prochain, à annoncé hier le service des communications du carnaval.

Cette émission, diffusée sur le réseau ABC, touche quotidiennement 10 millions de spectateurs par 200 stations affiliées.

L'émission, d'une durée de deux

heures, sera animée par David Hartman et Joan Lunden. C'est la première fois qu'elle sera produite hors des États-Unis.

« Il s'agit d'une opération publicitaire valant plusieurs centaines de milliers de dollars », croit le président du carnaval de Québec, M. Gilles Savard.

L'équipe de production de l'émission comprend une cinquantaine de personnes qui arriveront pour la plupart à Québec le 12 février prochain.

Décès de Marcel Arland

PARIS (AFP) — L'écrivain et académicien français Marcel Arland est mort dimanche matin à l'âge de 86 ans dans sa résidence de campagne, en Seine-et-Marne, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né le 5 juillet 1899 à Varennes-sur-Amance (Haute-Marne), Marcel Arland a succombé à un malaise cardiaque dans sa maison de Saint-Sauveur-sur-École (Seine-et-Marne).

Nouvelliste, essayiste et romancier, Marcel Arland fut un demi-siècle durant un pilier de la Nouvelle Revue française. Il avait été le co-directeur de la célèbre NRF avec Jean Paulhan de 1953 à 1968, puis son seul directeur. Il laisse une quarantaine d'ouvrages, dont de nombreux romans qui lui ont valu le prix Gon-

court en 1929 (pour *L'Ordre*), le Grand Prix de littérature de l'Académie française en 1952, enfin le Grand Prix national des lettres en 1960.

Il était depuis 1968 membre de l'Académie, où il avait été élu au fauteuil d'André Maurois.

Outre *L'Ordre*, qui lui avait valu le Goncourt et a récemment fait l'objet d'un feuilleton à la télévision française, Marcel Arland avait signé de nombreux romans (*Terres étrangères*, 1923, *Terre natale*, 1938, *Le Grand Pardon*, 1965), mais aussi des essais (*Pascal*, 1947, *Chronique de la peinture moderne*, 1949, *Marivaux*, 1950) et des souvenirs (*Avons-nous vécu ?*, 1977, *Ce fut ainsi*, 1979). Il était également l'auteur d'une anthologie réputée de la poésie française (1941).

Ariane et les cinéastes du dimanche

NATHALIE PETROWSKI

À qui appartient l'histoire ? Elle appartient à ceux qui la font et à ceux qui la racontent. C'est dire qu'elle appartient... aux hommes. Ou plutôt : elle appartenait. Depuis un certain temps, l'histoire change de propriétaire, de locataire, de lieu et d'éclairage. Caméras et stylos en mains, des femmes remontent son cours, rectifient, redressent et repréparent possession de ce qu'on leur a usurpé.

Si ces nouvelles historiennes s'intéressent à l'histoire officielle et nous apprennent, dans *Le Voyage à Lyon*, par exemple, qu'avant Marx il y avait Flora Tristan, elles s'intéressent aussi à l'histoire parallèle, à la petite histoire.

C'est précisément cette histoire-là qu'a tenté de saisir la cinéaste et monteuse Josée Beaudet. Son film s'intitule *Le Film d'Ariane* et sera présenté au cinéma du Milieu de la rue Saint-Laurent à compter du 17 janvier. Le film, primé à Nyon, à Yorkton et au festival d'Abitibi-Témiscamingue, a été réalisé avec des milliers de pieds de pellicules tournés en super-8 entre 1925 et 1985, par des amateurs, des cinéastes du dimanche.

À travers les piques-niques, les fêtes de famille, les remises de prix, les mariages, les premières communions et les expéditions à la

campagne, toutes ces scènes de la vie quotidienne, a priori banales, se profile la petite histoire des femmes du Québec et leur lente évolution dans le carcan ancestral.

Le film est à la fois tendre et ironique. Tendre dans le témoignage qu'offrent les aînées sans amertume pour la vie servile et consentante qu'elles ont menée auprès de leurs maris, de leurs malades ou de leurs curés. Ironique à cause du décalage qui s'installe tranquillement à mesure que nous pénétrons dans les moeurs d'une autre époque et que nous constatons, avec un étonnement presque naïf, les aberrations qui y tenaient lieu d'absolus.

Au débat, aujourd'hui absurde, sur le vote des femmes s'ajoute celui, non moins ridicule, des chèques d'allocation familiale. Doivent-ils être adressés au mari ou à la femme ? S'ajoute aussi le témoignage tranquille d'un homme qui dit que la femme est « la possession de l'homme ». Pour illustrer ses propos, un couple joue à la dinette devant les caméras. L'homme lit son journal pendant que sa douce épouse s'affaire autour comme une abeille joyeuse. L'enthousiasme de l'épouse et la suffisance de son mari font aujourd'hui rigoler. Il n'en reste pas moins que cette petite image innocente en dit long sur les mentalités de l'époque.

Le Film d'Ariane n'est pas une

analyse sociologique ou politique de la situation des femmes québécoises à travers un siècle d'histoire. Ce n'est pas, non plus, un règlement de comptes avec le passé. C'est, au plus, une esquisse impressionniste sur fond pastel et pastoral, avec des légions de femmes qui tricotent, repassent et reprisent dans un champ échevelé d'enfants, de landaus et de nourrissons. Le clergé y apparaît, une fois de plus, comme une force démagogique et paternaliste, veillant sur ses moutons pour mieux les contrôler. La guerre y apparaît comme un point tournant, comme le déclencheur d'un changement irréversible.

Malgré le sentimentalisme attendrissant qui émane de ces images du dimanche, le film évite le piège de la nostalgie. La matière brute des images qui sont aussi vraies qu'elles sont maladroitement appelées à la distance du spectateur. Habilement juxtaposées par l'astuce du montage, ces images insignifiantes finissent par parler et par livrer un constat accablant, sans que la réalisatrice ait besoin de mettre les points sur les « i ». La qualité du *Film d'Ariane*, c'est sans doute sa subtilité. Le film griffe en douceur et décrit avec une sorte de fausse neutralité ce qu'aucune femme contemporaine, femme au foyer ou femme de carrière, ne voudrait pour rien au monde revivre.

Service du film à Radio-Québec : la grogne des « tablettes »

ANGÈLE DAGENAI

Le Syndicat des employés en radio-télédiffusion de Radio-Québec (affilié depuis un an à la CEQ) a réclamé d'urgence une rencontre avec le ministre des Communications du Québec, M. Richard French, à la suite de l'annonce, la semaine dernière, de la fermeture du service du film de ce diffuseur public, fermeture qui a pour effet immédiat, prétend le syndicat, de « tablette » une vingtaine de techniciens et monteuses de films 16 mm.

Le président du syndicat, M. Philippe Ouimet, craint, à moyen terme, des mises à pied « pour manque de travail », même si la direction de Radio-Québec s'est engagée à respecter les clauses de sécurité d'emploi contenues dans la convention collective qui n'arrivera à échéance que le 31 décembre prochain. Lors du renouvellement de ce contrat de travail de trois ans, la direction de Radio-Québec avait donné l'assurance au film ne

serait pas abandonné « comme outil de production », affirme le président du syndicat, qui ajoute qu'« elle (la direction) n'a même pas attendu la fin du contrat pour changer d'avis ».

L'équipe des techniciens et monteuses 16 mm agit comme soutien au service de production vidéo — qui réunit quelque 120 techniciens — pour les prises d'images extérieures uniquement. Elle a été sous-utilisée depuis deux ans, précise M. Ouimet, « pour prouver qu'elle n'était pas essentielle ». Les techniciens doivent être intégrés au service vidéo, ajoute-t-il, mais les équipes de production vidéo marchent déjà au ralenti en raison des contrats donnés de plus en plus fréquemment par Radio-Québec à l'industrie privée, en production, coproduction ou sous-traitance.

Pour la directrice des ressources humaines de Radio-Québec, Mme Michèle Perryman, le syndicat essaie de préserver à tout prix — et c'est son rôle, précise-t-elle — les intérêts de ses membres qui ont investi formation et années de service

dans la technique du film. Les progrès technologiques vont toutefois dans le sens de la vidéo, ajoute-t-elle, et Radio-Québec, qui n'a pas l'argent pour développer les deux technologies, a fait un choix en faveur de la vidéo.

Nul ne devrait craindre de mises à pied, précise-t-elle. « Ceux qui ne seront pas intégrés au service vidéo seront réaffectés à d'autres services de la maison ». Le travail vidéo est peut-être moins intéressant que le travail sur film, précise-t-elle encore, mais il est faut de dire que nos équipes vidéo sont sous-utilisées. Elles fonctionnent à pleine capacité et produisent même plus qu'avec un personnel moindre.

Rappelons que les techniciens de Radio-Québec ont fait un débrayage illégal, l'an dernier, pour protester contre l'introduction d'une nouvelle caméra vidéo qui permettait de réduire d'une unité les équipes de tournage. Ces personnes ont également été réaffectées, ajoute Mme Perryman. « Personne n'a perdu son emploi. »

Renaud, chanteur à scandale

BERTRAND ROSENTHAL

PARIS (AFP) — D'insolences et de provocations en crimes de lèse-majesté, Renaud, l'un des chanteurs populaires français en vogue, a conquis, à l'âge de 33 ans, une certaine notoriété internationale en croquant, dans son dernier disque, un portrait peu flatteur du premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher.

Sa chanson, intitulée « *Miss Maggy* », largement diffusée sur les ondes et à la télévision en France, a provoqué une violente réaction dans toute la presse britannique qui y voit une insulte et un danger pour les relations entre Paris et Londres avant le 20 janvier, date historique où le président François Mitterrand et le premier ministre britannique doivent signer l'accord sur la construction d'un tunnel sous la Manche reliant la Grande-Bretagne au continent.

La chanson dans laquelle Renaud s' imagine notamment réincarné en chien choisissant comme réverbère quotidien Mme Thatcher, et qui accuse implicitement le premier ministre britannique d'avoir couvé en son sein les *hooligans* responsables de la tragédie du stade de Heysel à Bruxelles, a déjà déclenché une guerre des ritournelles. Un chanteur anglais, Jeremy Nicholas, a répondu en musique sur le thème : les Français ont donné au monde « leur mauvaise haleine, le cancan et les bidets ». « *Miss Maggy* », elle, sera traduite et

distribuée en Grande-Bretagne.

Mme Thatcher n'est pourtant pas la première victime des scandales du jeune chanteur qui, à l'image de son public préféré des banlieues parisiennes, porte blouson de cuir, foulard au cou, jeans et bottes, et parle l'argot des grandes cités-dortoirs de la périphérie de la capitale.

Renaud, héritier à ses débuts du mouvement autonome de l'après-soixante-huit, dérange. Il a déjà été interdit d'antennes pour avoir recomposé à sa manière la chanson de l'écrivain-musicien Boris Vian, *Le Déserteur*. Au temps des guerres coloniales en Indochine ou en Algérie, Boris Vian appelait les jeunes Français à ne pas rejoindre l'armée. En 1981, Renaud, lui, critiquait la politique de défense nucléaire de François Mitterrand et invitait le président de la République à venir fumer de l'herbe avec lui.

Bien que le secrétaire général du Parti communiste français, Georges Marchais, ait dit de lui qu'il était le « chanteur de la désespérance », défendant la violence gratuite et le bandit Jacques Mesrine abattu par la police, ou encore se moquant de la lutte des classes, devenue dans le langage du chanteur la « lutte des crasses », Renaud fut finalement invité à participer à la traditionnelle

fête du quotidien du PC, *L'Humanité*. Il y prit la vedette aux dirigeants politiques devant plusieurs centaines de milliers de personnes.

Réconcilié avec les communistes, Renaud, le pacifiste et l'antiraciste, participe l'été dernier au festival mondial de la Jeunesse « pour la solidarité anti-impérialiste, pour la paix et l'amitié », organisé à Moscou.

L'incident qui aurait terni le bel ensemble de la manifestation est évité de peu. Habitué à chanter pour les jeunes, Renaud ne voit devant lui qu'un parterre de quinquagénaires triés sur le volet et n'obtient pas d'interpréter pour expliquer le sens de ses chansons. Dans l'une d'entre elles, Renaud dit qu'il ne comprend pas la différence entre le communisme et le trotskysme : « on imagine l'effet dans la capitale soviétique.

Aujourd'hui, le chanteur français explique que cela le gêne de créer des polémiques et que sa chanson sur Margaret Thatcher, qui se veut « un hymne aux femmes », n'est pas « raciste ou xénophobe ». « Mon but, ajoute-t-il, n'est pas d'attiser les haines franco-anglaises mais de faire rire les Français d'une femme politique dont le comportement est plus souvent masculin que celui des hommes. »

Bob Dylan après 25 ans



Photos AP

Pour honorer le talent de Bob Dylan, la maison Columbia vient de lancer un coffret de cinq disques, intitulé « *Biograph* », qui marque le début de la 25e année d'enregistrement du compositeur-interprète américain. Le coffret comporte 53 extraits de 25 des 29 microsillons de Dylan, quatre 45-tours qui n'ont jamais atteint le microsillon, et 18 bandes sonores inédites. On voit ici Bob Dylan en 1963 (à gauche), en 1974 (au centre) et en 1981.

4e SEM

CHARLOTTE GAINSBORG

l'effrontée

un film de CLAUDE MILLER

avec BERNADETTE LAFONT et JEAN-CLAUDE BRYAL

scénario de CLAUDE MILLER, LUC BERAUD, BERNARD STORA, ANNE MILLER

12,45 - 3,00 - 5,15 - 7,30 - 9,40

BERRI

ST-DENIS - STE-CATHERINE 208-2115

“Allez voir ce film! FAITES-VOUS UN GRAND PLAISIR! 9 SUR 10, TOUT PRÈS DE LA PERFECTION”

Richard Gay (BON DIMANCHE)

3 HOMMES et un couffin

le NOUVEAU film de Coline Serreau

BERRI LE DAUPHIN BROSSARD

ST-DENIS - STE-CATHERINE 208-2115 BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6000 MAIL CHAMPLAIN 465-5000

4e SEM

“Une comédie noire... un très beau film... plein d'un humour rafraîchissant...”

Louis-Guy Lermieux, LE SOLEIL

PADRE NUESTRO

VERSION FRANÇAISE

Avec FERNANDO REY, FRANCISCO RABAL, VICTORIA ABRIL

LE DAUPHIN 7,30

BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6000 9,30

Jusqu'à 5h (lundi, mercredi, jeudi et vendredi seulement)

Adultes et Adolescents - tes 3.50\$

Enfants et Âge d'or 2.50\$

vérifiez l'horaire pour les cinémas offrant ces matinées.

Cine-Rabais en matinée

Le film de EMIR KUSTURICA

PAPA

EST EN VOYAGE D'AFFAIRES

MORINO DI BARTOLUCCI, MIKI MANOJLOVIC, SARAJINA KARANOVIC

Le PARISIEN

Le Pété prochain

UN FILM DE NADINE TRINTIGNANT

ELYSEE

TRISTESSE et BEAUTÉ

14 ans

CAPITOL

CHRISTOPHE MALAVOY PHILIPPE NOIRET

GABRIELLE LAZURE ARIEL ZEITOUN

Le PARISIEN

SANDRINE BONNAIRE AGNÈS VARDA

SANS TOIT NI LOI

Le PARISIEN

DESIDERIO

UN FILM DE FANNY ARDANT

ELYSEE

TOUS LES MARDIS Admission: \$2.50